Déclaration de la Conférence Régionale Afrique Francophone sur le thème: *«Accaparement des terres en Afrique francophone: identifier et promouvoir les solutions endogènes pour s'en sortir »*
du 21 au 23 Novembre 2017 à Abidjan

« Dieu créa les cieux et la terre. Le Seigneur Dieu prit l'homme et le plaça dans le jardin d'Eden pour le cultiver et le garder » (Gn1,1 ;2,15)

En créant le ciel et la terre Dieu a voulu que l'homme puisse travailler la terre pour le bien de tous. Mais poussé par l'égoïsme, il tomba dans le péché de l'accaparement et toutes les conséquences qui s'en suivent.

En nous appuyant sur la parole de Dieu et l'enseignement du Pape François sur l'Environnement dans la Lettre Encyclique Laudato si (LS), et faisant suite à la conférence continentale sur l'accaparement des terres qui s'est tenue à Limuru, au Kenya, en novembre 2015,

Nous Archevêques, Évêques, Prêtres, Religieux et Religieuses, Imams, Chefs coutumiers, Chefs de village, Agents pastoraux et Acteurs de la Société civile, Organisations partenaires réunis en conférence régionale Afrique francophone sur le thème *«Accaparement des terres en Afrique francophone : identifier et promouvoir les solutions endogènes pour s'en sortir»* , déclarons ce qui suit :

La Terre c'est la vie. L'Accaparement des Terres est un phénomène grave qui interpelle toute conscience.

Les crises alimentaire, énergétique et financière des années 2000 ont accéléré l'afflux massif des investissements de capitaux dans les biens fonciers, considéré comme actif financier et marchandise, provoquant une grande vague sans précédent d'accaparement des terres en Afrique.

Cet accaparement est dissimulé sous le couvert des expressions de «croissance économique», «développement», «sécurité alimentaire» pour l'Afrique. En réalité c'est une voie ouverte aux compagnies ou institutions locales, nationales, internationales qui se servent des autorités coutumières, religieuses, militaires, politiques et les élites politico-administratives des nations africaines pour perpétuer les modèles économiques orientés vers l'accaparement des terres, des eaux et des ressources naturelles africaines.

L'accaparement des terres aggrave le fossé entre les pauvres et les riches en Afrique où des millions de personnes dont l'existence est liée aux ressources naturelles y compris la terre et l'eau ne disposent pas du minimum pour mener une vie décente. Les guerres et les conflits fréquents en Afrique, le terrorisme, l'exode rural, les déplacements forcés, les migrations internes et internationales ainsi que les espaces de plus en plus restreints pour la société civile sont des effets pervers de ce système. Malheureusement, cet état de fait devient une donne récurrente qui engendre le péché de l'indifférence (Cf.LS,14) alors que les victimes sont des êtres humains comme chacun de nous et non de simples données statistiques.

Nous constatons que toutes ces menaces à la vie sont persistantes et vont à l'encontre des besoins fondamentaux de l'humanité, des droits humains internationalement reconnus et des valeurs religieuses, évangéliques, sociales et culturelles africaines.

Au vu de tout ce qui précède nous déclarons:

1. L'eau, les semences et notamment la terre ne sont pas et ne devraient pas être une marchandise. La terre est notre mère (Cf. LS,1).

2. La notion de « mise en valeur de la terre » doit être fondamentalement revue pour intégrer les dimensions environnementales, traditionnelles, spirituelles et sociales africaines. L'existence humaine va au delà des chiffres ou de la finance!

3. Il est urgent d'arrêter l'accaparement des terres sous toutes ses formes en Afrique;

4. Nous sommes solidaires des familles et des communautés touchées par cette menace et qui luttent contre la prise de contrôle de leurs terres et de leurs ressources, en particulier celles qui ont perdu des proches, et les militants des droits fonciers qui sont constamment persécutés ;

5. Nous condamnons la criminalisation, les arrestations, les emprisonnements, la persécution et les assassinats des victimes d'accaprement des terres, des militants et des défenseurs des droits fonciers. Nous rassurons les victimes qu'elles ne sont pas seules dans leur lutte et nous nous engageons à nous servir de toutes les procédures légales disponibles pour les encourager et les soutenir dans leur noble lutte ;

6. Nous nous engageons à faire poursuivre l'étude et la mise en œuvre des accords commerciaux, des programmes de sécurité alimentaire, des investissements économiques et des programmes de développement d'une part proposés à l'Afrique par les institutions financières internationales, d'autre part élaborés par nos Etats Africains;

7. Nous demandons aux Gouvernements africains d'assurer la mise en œuvre effective des «Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers» (VGGT) ainsi que du « Cadre et lignes directrices sur les politiques foncières en Afrique » (CLDPFA) dans leur pays tout en respectant les principes de la souveraineté alimentaire.

8. Les réformes foncières en cours dans les pays doivent être transparentes, inclusives, participatives, consensuelles et centrées sur la personne humaine et le bien commun (Cf.LS,183)

9. Nous invitons les Conférences Episcopales Nationales et Régionales à être plus proactives dans leur engagement par rapport aux questions foncières. Elles veilleront à créer un espace d'information, de formation et de plaidoyer en collaboration avec les Organisations de la Société Civile et toutes les personnes de bonne volonté pour la protection de notre maison commune, la terre (Cf.LS,13). Car, comme le dit un proverbe africain: "Quand les araignées unissent leurs toiles, elles peuvent attacher un lion".

La similitude des expériences d'expropriation et de spoliation nous amène à reconnaitre que la convergence de nos actions et de nos stratégies contribuera à faire sortir l'Afrique de ce grand mal.

La terre appartient à Dieu. Nous nous confions tous à la Providence divine qui ne se trompe jamais en ses desseins. Puisse-t-Elle accompagner les uns et les autres dans la recherche de la justice, de la paix et du respect des droits de l'Homme et du Bien Commun.

Abidjan, le 23 novembre 2017

Signatures:
1. ADEPA (Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale)
2. AEFJN (Africa Europe Faith and Justice Network)
3. AEFJN Central Africa (Africa Europe Faith and Justice Network)
4. AEFJN (congrégation la Xavière),
5. AFJN (African Faith and Justice Network)
6. AFSA (Alliance for Food Sovereignty in Africa)
7. Association Foi et Justice
8. ASNGA (Association Ngaoubourandi)
9. Bddl/Ishi (Bureau Diocesain de Développement de l'Archidiocèse de Lubumbashi, RDC)
10. BIMTT (Birao Ifandraisan'ny Mpampiofana eo anivon'ny Tontolon'ny Tantsaha),
11. Caritas Côte d'Ivoire,
12. Caritas Ghana,
13. Caritas Guinée,
14. CECCI (Conférence des Evêques Catholiques de Côte d'Ivoire),
15. CEB (Conférence Episcopale du Bénin)
16. Conférence Episcopale Inter territoriale Burkina-Niger
17. Conférence Episcopale du Cameroun
18. Conférence Episcopale du Gabon
19. Conférence Episcopale du Nigéria

20. Conférence Episcopale du Togo
21. CIKOD (Center for Indigenous Knowledge and Organisational Development),
22. CERAP (Centre de Recherche et d'Action pour la Paix,)
23. CGLTE Convergence Globale des Luttes pour la Terre et l'Eau)
24. CICODEV Afrique (Institut Panafricain pour la Citoyenneté, les Consommateurs et le Développement)
25. CIDSE (international alliance of Catholic development organizations in Europe and North America),
26. Collectif pour la defense des terres Malgaches – Tany
27. Commission Episcopale Justice et Paix/Burkina-Niger
28. Commission Justice et Paix Sénégal,
29. Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH/RDC – Représentation Bureau provincial du Haut-Katanga, Lubumbashi)
30. (CENJP) Commission Episcopale Nationale Justice et Paix Togo,
31. CMAT (Convergence Malienne contre les Accaparements des Terres),
32. COPAGEN (Coalition pour la Protection du Patrimoine Génétique Africain)
33. CRAAD-OI
34. CVJR (Commission Justice Vérité et Réconciliation),
35. ECAR Projet Vahatra diocèse de Tsiroanomandidy,
36. ENDA-Pronat (Environnement Développement Action pour la protection Naturelle des Terroirs)
37. Forum Civil
38. Floraison
39. FENASCOVICI (Fédération Nationale des Sociétés Coopératives de Vivriers de Côte d'Ivoire)
40. FVTM (Fédérations des femmes Rurales de Madagascar),
41. Inades Formation Côte d'Ivoire,
42. INADES Formation - Regional (Institut Africain pour le Développement Economique et social)
43. JVE Côte d'Ivoire (Jeunes Volontaires pour l'Environnement)
44. Juste et Paix Côte d'Ivoire,
45. Justice & Paix N'djamena,
46. Justice Pour Tous,
47. MISEREOR
48. CERAO/RECOWA (Conférence Episcopale Régionale de l'Afrique de l'Ouest), RAIDH (Regroupement des Acteurs Ivoiriens des Droits Humains),
49. Réseau Afrique-Europe Foi et Justice Cameroun,
50. Réseau Foi et Justice
51. Réseau SOA (Syndicat des Organisations Agricoles),
52. SCEAM/SECAM (Symposium des Conférences Episcopales d'Afrique et de Madagascar)
53. Synergie Paysanne (SYNPA),
54. Terre A Vie, Xavière
55. Youth Volunteers for the Environment (YVE) Ghana